

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Banque Chalus établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnels » et « professionnels » de la Banque Chalus.

1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Banque Chalus pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2018.

Clients Professionnels

| Catégorie d'instruments | Actions et instruments assimilés - Actions et certificats représentatifs | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66) | 100% | 100% | 0% | 100% | 0% |

| Catégorie d'instruments | Produits indiciels cotés (ETP) [fonds indiciels cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange trade commodities (ETC)] | | | | |
|--|---|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66) | 100% | 100% | 0% | 100% | 0% |

| Catégorie d'instruments | Couverture de change | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208) | 100% | 100% | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

| Catégorie d'instruments | Couverture de taux | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208) | 100% | 100% | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

Clients non Professionnels

| Catégorie d'instruments | Actions et instruments assimilés - Actions et certificats représentatifs | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66) | 100% | 100% | 28,94% | 71,06% | 0% |

| Catégorie d'instruments | Instruments de dette - Obligations | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66) | 100% | 100% | 33,33% | 66,67% | 0% |

| Catégorie d'instruments | Produits indicieux cotés (ETP) [fonds indicieux cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange trade commodities (ETC)] | | | | |
|--|---|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66) | 100% | 100% | 1,43% | 98,57% | 0% |

| Catégorie d'instruments | Couverture de change | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208) | 100% | 100% | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

| Catégorie d'instruments | Couverture de taux | | | | |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente | Non | | | | |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208) | 100% | 100% | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

2. Information sur la qualité d'exécution obtenue

Critères d'évaluation de la qualité d'exécution

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection :

https://www.banque-chalus.fr/pdf/politique_de_selection_Chalus.pdf

La Banque Chalus agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné deux intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres pour les ordres sur valeurs mobilières, et Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) pour les opérations de marché.

La politique d'exécution de ces 2 intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Banque sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

Valeurs mobilières :

Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Banque et les plateformes d'exécution (1) utilisées par CA Titres.

Opérations de marché

Les ordres sont transmis à Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages

Valeurs mobilières :

Il n'existe aucun accord de ce type entre la Banque et les plateformes d'exécution (1) utilisées par CA Titres

Opérations de marché

La Banque n'a reçu aucune rémunération, aucune remise ou aucun avantage non pécuniaire pour l'acheminement des ordres vers une plate-forme d'exécution ou un vers un fournisseur d'exécution qui serait en violation des exigences relatives aux conflits d'intérêts ou aux incitations de la Directive MiF2.

Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution

Néant.

Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres

Néant.

Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels

Néant.

Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

Néant.

Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

Néant.

(1) Pour mémoire : une **plateforme d'exécution** est un **marché réglementé** (Ex. Euronext), un **MTF** (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation. Ex. Turquoise), un **OTF** (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation), un **internalisateur systématique** (Ex. CACIB), un **teneur de marché** ou un **autre fournisseur de liquidité** – (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565).